

98 B 11407



FCC EXPERTISE ET CONSEIL

Société anonyme au capital de 765.000 francs
Siège social : 14 rue Clapeyron - 75008 PARIS
348 461 443 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 DECEMBRE 1999

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, décide de nommer en qualité d'administrateurs :

- Monsieur Pascal de ROCQUIGNY du FAYEL
demeurant 42 rue Godefroy Cavaignac à PARIS 11^{ème}
- Monsieur Eric BLACHE,
demeurant 1 allée Gambetta à CLICHY (92110)
- et Monsieur Gérard MUNIER,
demeurant 5 avenue Taillade à PARIS 20^{ème}

ce pour une durée de six années qui expira en 2005, lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
André CRESTEIL,
Président du Conseil d'Administration